

Celtes, sexes et statut social

Autor(en): **Beck, Julien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **26 (2003)**

Heft 1

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-20071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

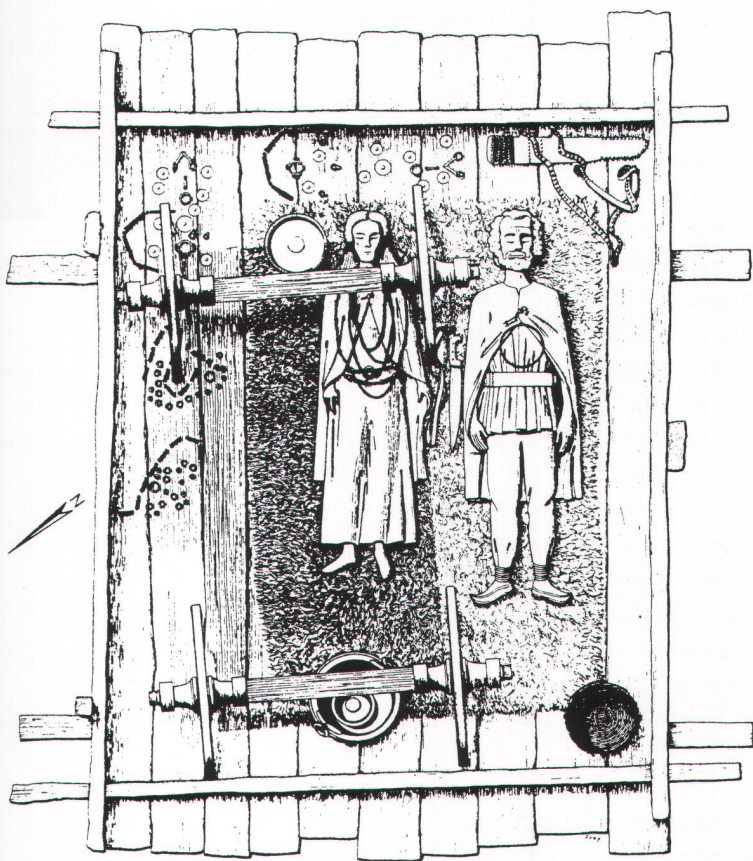
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Celtes, sexes et statut social

Dans le troisième numéro du volume 22 (1999) d'Archéologie Suisse, B. Röder déplore que la question du rapport entre les



Chambre à inhumation double du tumulus de Hohmichele bei der Heuneburg (D). Restitution de B. Röder.

sexes ne soit pas prise en compte par les spécialistes de la pré- et protohistoire en Allemagne comme en Suisse. Elle y voit la porte ouverte aux excès tant d'une approche prétendument

neutre, qui véhicule des clichés traditionnels sur les rôles respectifs de l'homme et de la femme, que d'une approche ouvertement féministe.

Ainsi, dans le cas de la chambre à inhumation double du tumulus de Hohmichele bei der Heuneburg (D) qu'elle prend pour exemple, l'approche prétendument neutre veut que les défunts soient considérés comme mariés. L'homme (le « prince ») est dominant; c'est sa femme qui l'a suivi dans la mort de manière plus ou moins volontaire. L'approche ouvertement féministe veut au contraire que la femme (la « princesse ») soit dominante, son rapport avec l'homme qui l'a suivie dans la mort n'étant pas défini.

B. Röder suggère alors qu'en développant un appareil théorique et méthodologique adéquat, comme le font les chercheurs aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves, il serait possible d'éviter l'un et l'autre de ces extrêmes. Elle propose par ailleurs une nouvelle approche de la tombe en question, dans laquelle l'homme et la femme ont une importance identique, et forment un couple influent, dont les richesses marquent entre autres le statut social. Or si les critiques de B. Röder sont pleinement justifiées, les extrêmes qu'elle dénonce, pourtant, n'ont rien à voir avec l'absence d'un appareil méthodologique ou théorique adéquat. En effet, elles ne sont que le produit de conclusions erronées. Car, comme le souligne B. Röder elle-même, il n'est rien dans la chambre à inhumation double du tumulus de Hohmichele bei der

Heuneburg qui puisse prouver l'une ou l'autre des vues exposées ci-dessus. Le mobilier funéraire permet tout au plus de préciser que dans la mort l'homme et la femme sont parés de manière différente. Quant à la position respective des corps, rien ne permet d'en saisir la signification, si tant est qu'elle revête une signification particulière. Les tenants des deux approches sont ainsi condamnables, mais le fait de critiquer des féministes qui, dans l'exemple que cite B. Röder, ne sont pas archéologues de formation, serait passer pour élitiste aux yeux de certains chercheurs aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou dans les pays scandinaves justement! L'approche égalitaire de B. Röder par ailleurs, outre le fait qu'elle ne repose sur aucun élément tangible, véhicule à son tour une idéologie dominante, en donnant à penser que le statut social va de pair avec les possessions matérielles.

On le voit, refuser de s'en tenir aux seuls vestiges, c'est devoir choisir une approche au détriment d'autres possibles, et se faire ainsi le porte-parole plus ou moins conscient des implications de cette dernière. S'en tenir aux seuls vestiges par contre, s'agissant de la chambre à inhumation double du tumulus de Hohmichele bei der Heuneburg du moins, c'est reconnaître que la question du rapport entre les sexes ne peut pas être résolue. Dans un tel cas, vaut-il encore la peine de la prendre en compte? █

— Julien Beck